ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique - Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'Aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026

Point de l'ordre du jour 4 : Réalisation des objectifs, des cibles et des indicateurs de sécurité et de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité et de navigation aérienne

SSPILOT : Outil d'appui à la mise en œuvre du programme national de sécurité (PNS)

(Note présentée par le Togo)

RÉSUMÉ
La présente note de travail présente SSPILOT, un outil numérique développée par l'Agence nationale de l'aviation civile du Togo (ANAC-Togo) pour aider les États à évaluer, planifier et suivre la mise en œuvre de leur programme national de sécurité (PNS). L'outil offre un environnement intégré permettant de conduire l'analyse des écarts du PNS, de réaliser les autoévaluations relatives aux questions de protocole PNS et SGS de l'USOAP-CMA, ainsi que de générer et suivre un plan global de mise en œuvre du PNS. Il permet également de recenser et de filtrer les actions associées aux questions de protocole, tout en maintenant une vue d'ensemble des actions nécessaires à la mise en œuvre effective du PNS. Le Togo propose que SSPILOT soit présenté aux États afin de recueillir leurs observations et d'associer les États volontaires à la poursuite de son développement et à des essais élargis ; et de le mettre à la disposition des Bureau régionaux de l'OACI afin qu'il puisse être hébergé dans l'environnement informatique de l'Organisation afin qu'il puisse aussi servir aux autres États intéressés, conformément aux modalités techniques, juridiques, administratives et de sécurité de l'information applicables. La suite à donner est présentée au paragraphe 3

RÉFÉRENCE(S)	• Annexe 19 • Doc 9859 • Doc 10004 • AFI-RASP
Objectifs stratégiques	*Chaque vol est sûr et sécurisé*

1 INTRODUCTION

1.1 L'Annexe 19 à la Convention de Chicago demande à chaque État de mettre en œuvre un programme national de sécurité (PNS) afin de gérer de manière proactive les risques de sécurité de l'aviation civile.

1.2 Le Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859) propose une méthode d'analyse des écarts permettant aux États d'évaluer le niveau de mise en œuvre des composantes et des éléments du PNS. En parallèle, les États doivent répondre aux questions de protocole (PQ) PNS ainsi que les PQs liée aux et SGS dans les domaines techniquesde l'OACI dans le cadre de l'approche de surveillance continue du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP CMA).

1.3 Depuis le retrait, en 2025, de l'outil d'analyse des écarts (Gap analysis) du PNS auparavant disponible sur la plateforme iSTARS de l'OACI, plusieurs États ont recours à des fichiers Excel pour conduire et actualiser leur l'analyse des écarts. L'utilisation de ces fichiers Excel, souvent tenus en plusieurs versions par différents services, ne reposent sur une base de données commune, exposent à des erreurs de saisie et à des pertes de données, et ne conservent pas l'historique des modifications. Ils rendent également difficile la consolidation des informations, le suivi des plans d'actions correctives et la mise en cohérence des réponses aux PQ PNS et SGS avec l'état réel de mise en œuvre du PNS.

1.4 Par ailleurs, les nouvelles PQ relatives au PNS de l'USOAP CMA ne couvrent pas de manière exhausstive l'ensemble des éléments du PNS. Elles ne permettent donc pas, à elles seules, de donner une image exhaustive du niveau réel de mise en œuvre du PNS par les États. Une analyse des écarts portant sur tous les éléments du PNS reste nécessaire pour compléter l'autoévaluation fondée sur les PQs et orienter les plans de mise en œuvre des États.

1.5 Pour répondre à ce besoin, le L'ANAC a conçu et développé le SSPILOT, un outil numérique permettant d'appuyer l'analyse des écarts du PNS et d'assurer la gestion intégrée des PQ PNS et SGS, des éléments de preuve et des plans d'actions correspondants.

1.6 La présente note de travail décrit l'état de développement, les principales fonctionnalités et les bénéfices potentiels du SSPILOT. Elle propose une démarche progressive de consultation, d'expérimentation, d'appui technique, de validation et, le cas échéant, d'hébergement futur par l'OACI en vue de son utilisation par d'autres États intéressés.

2 ANALYSE

2.1 Le SSPILOT est un outil numérique fonctionnel en cours de perfectionnement, destiné à aider les États à évaluer, planifier et suivre la mise en œuvre de leur PNS. SSPILOT offre un environnement intégré permettant de conduire l'analyse des écarts du PNS, de réaliser les autoévaluations fondées sur les PQ PNS et SGS disponibles sur l'OLF et de générer et suivre un plan global de mise en œuvre du PNS.

2.2 L'appellation de l'outil renvoie en français au « pilotage du programme national de sécurité ». Une autre appellation ou une forme développée multilingue pourront être examinées au cours du processus de consultation et de validation.

2.3 L'outil permet à une Autorité de l'aviation civile d'organiser et de gérer, dans une base de données commune, ses activités d'analyse des écarts du PNS, d'autoévaluation des PQs PNS et SGS, ainsi que le développement et le suivi du plan de mise en œuvre de l'État. Les PQ SGS sont traitées dans un module distinct, avec un lien vers l'élément du PNS auquel chacune se rapporte. Il facilite la préparation, la gestion interne et le suivi et la gestion interne des actions dans un environnement intégré. L'outil vise à fournir une vision plus complète, cohérente et régulièrement actualisée de la mise en œuvre du PNS.

2.4 Le plan global de mise en œuvre est ainsi alimenté par les lacunes recensées lors de l'analyse des écarts et par les actions découlant des autoévaluations des PQ. Les utilisateurs peuvent ensuite compléter, attribuer, hiérarchiser, actualiser et suivre les actions conformément à leurs procédures nationales.

2.5 La phase pilote envisagée avec des États volontaires viserait à élargir les conditions d'utilisation, à recueillir des retours structurés et à soutenir sa finalisation.

2.6 L'utilisation d'une base de données commune dans l'Etat facilite également la participation coordonnée des différentes entités nationales concernées par la mise en œuvre du PNS, tout en permettant la définition des profils, des responsabilités et de droits d'accès adaptés.

2.7 Les principales fonctionnalités de SSPILOT sont organisées en modules, portant notamment sur :

a) la configuration des Etats et de leurs paramètres propres;
b) la paramétrage des questions relatives à l'analyse des écarts, aux PQs SSP et PQs SSP ;
c) la création et la gestion des comptes utilisateurs, des profils et des droits d'accès pour chaque État;
d) la conduite et l'actualisation de l'analyse des écarts du PNS par rapport aux dispositions et orientations pertinentes de l'OACI ;
e) la réalisation et le suivi de l'autoévaluation relative aux PQs PNS reprises de l'OLF ;
f) la réalisation et le suivi de l'autoévaluation relative aux PQ SGS ;
g) la génération, et la mise à jour et le suivi d'un plan global de mise œuvre du PNS regroupant les actions découlant de l'analyse des écarts, des autoévaluation relative aux PQ PNS et SGS, y compris la définition des responsabilités, des échéances et de l'état d'avancement de chaque action ;
h) le filtrage des actions selon leur relation avec une PQ donnée, les composantes et éléments du PNS, l'autorité ou l'entité responsable, l'échéance, l'état d'avancement et le niveau de priorité;
i) le téléversement, le classement et la gestion des pièces justificatives et autres éléments de preuve associés aux analyses, aux PQ et aux actions;
j) la mise à disposition d'un tableau de bord pour chaque Etat et, selon les droits d'accès et les dispositions applicables, d'un tableau de bord consolidé pour couvrant plusieurs Etats ; et
k) la conservation de l'historique des modifications, des évaluations, des observations, des pièces justificatives et des éléments de preuve associés.

2.8 Les bénéfices attendus de l'outil comprennent une source unique d'information en remplacement de multiples fichiers Excel, une meilleure cohérence entre l'analyse des écarts et les autoévaluations, une vision plus complète du niveau de mise en œuvre du PNS, une réduction du temps consacré à la consolidation des données, un suivi renforcé des actions et une meilleure préparation aux activités de l'USOAP CMA. Il devrait ainsi contribuer à accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs du Plan mondial pour la sécurité aérienne (GASP) et du AFI-RASP.

Le SSPILOT constitue un outil national de travail et de suivi. Il ne se substitue ni aux responsabilités de l'État en matière de supervision de la sécurité, ni à l'évaluation et à la validation des PQ par l'OACI dans le cadre de l'USOAP CMA.

2.9 Dans un esprit de coopération, de mutualisation des ressources et de partage des outils développés dans la région, l'ANAC Togo propose de présenter le SSPILOT pour examen et validation dans le cadre des initiatives régionales de gestion de la sécurité et de mise en œuvre des PNS, ainsi que le mettre à la disposition de l'OACI afin qu'il puisse être hébergé dans l'environnement informatique de l'Organisation et rendu accessible aux autres États

intéressés, sous réserve de l'intérêt des États et de la région.

2.10 La démarche proposée consiste à : i) présenter l'outil et recueillir les observations de l'OACI et des États; ii) associer des États volontaires à la poursuite de son développement et à des essais élargis ; iii) solliciter l'appui technique de l'OACI pour sa finalisation et sa validation; et iv) examiner, après validation, l'opportunité et les modalités techniques, juridiques, administratives, et de sécurité de l'information d'un éventuel hébergement par l'OACI.

2.11 La mise à disposition de l'outil aux États de la région AFI intéressés devrait s'accompagner d'actions de formation et d'une coordination avec les Bureaux régionaux de l'OACI et le Togo.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) prendre note des informations relatives à SSPILOT, outil conçu et développé par l'ANAC- Togo, destiné à aider les États à évaluer, planifier et suivre la mise en œuvre de leur PNS;

b) examiner les fonctionnalités proposées et formuler des observations sur leur pertinence, leur conformité aux orientations de l'OACI et les besoins complémentaires des États ;

c) inviter les Bureaux régionaux de l'OACI et le Togo à définir les modalités techniques, juridiques et administratives nécessaires à la mise à disposition, à l'hébergement, à la gestion, à la maintenance et à l'évolution de SSPILOT dans l'environnement informatique de l'OACI, et à organiser la présentation et la formation des utilisateurs ;

d) inviter les États volontaires à participer à une phase pilote élargie, à des essais structurés et à la formulation de retours d'expérience en vue de la poursuite du développement de l'outil;leurs priorités et de leurs dispositions nationales applicables ; et

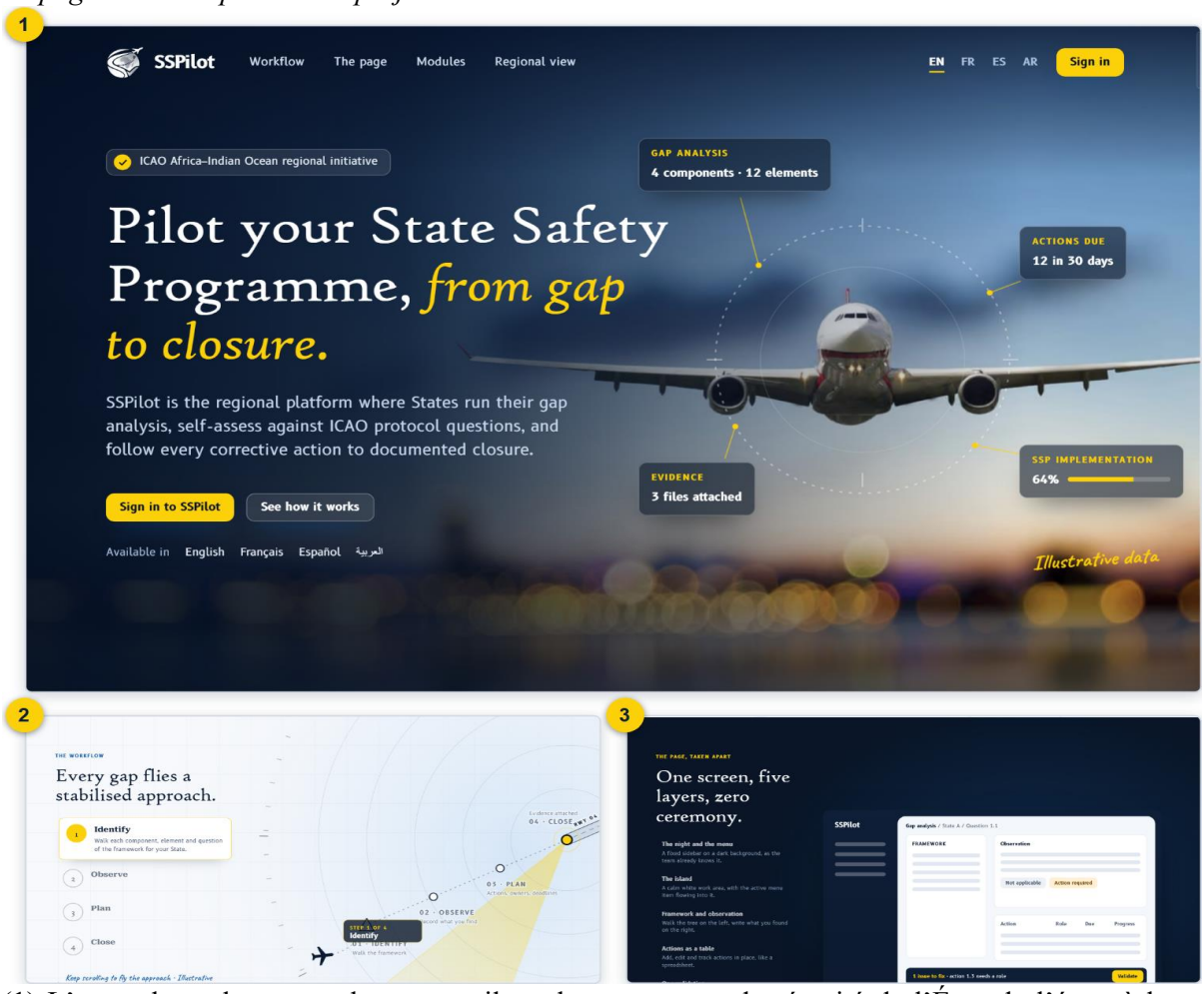
e) encourager les États à considérer l'utilisation de SSPILOT comme outil d'appui à la mise en œuvre de leur PNS, étant entendu que l'outil pourrait être hébergé dans l'environnement informatique de l'OACI ou, si cette option n'est pas réalisable, être utilisé sur la base d'un accord entre l'État intéressé et le Togo définissant les modalités et conditions applicables.

APPENDICE

Captures d'écran de l'outil SSPILOT

Figure 1 – Page d'accueil de SSPILOT

La page d'accueil présente le projet avant toute connexion.

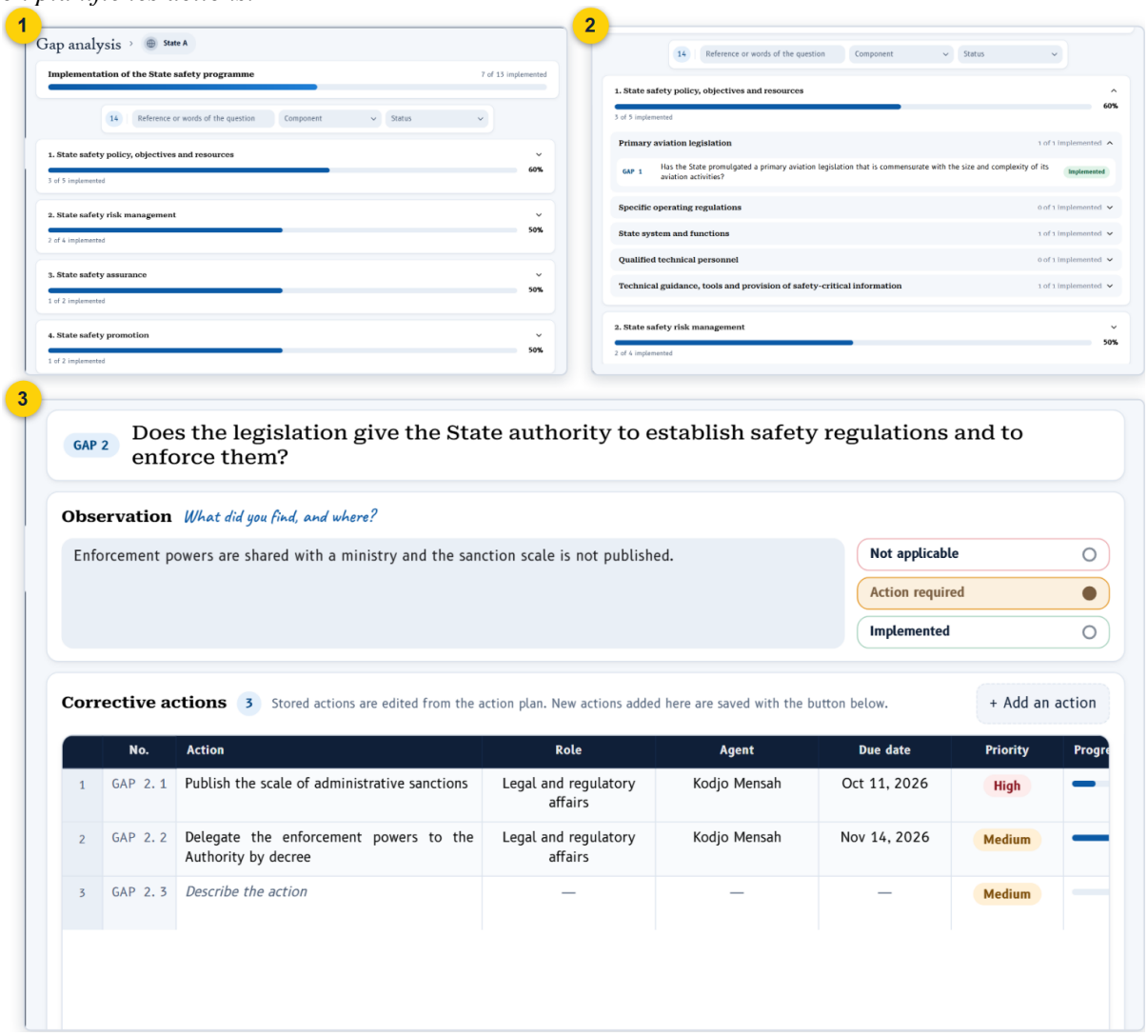


(1) L'accroche et les quatre langues : piloter le programme de sécurité de l'État, de l'écart à la clôture.

(2) Un parcours en quatre étapes (identifier, observer, planifier, clore), qui se déroule en faisant défiler la page.

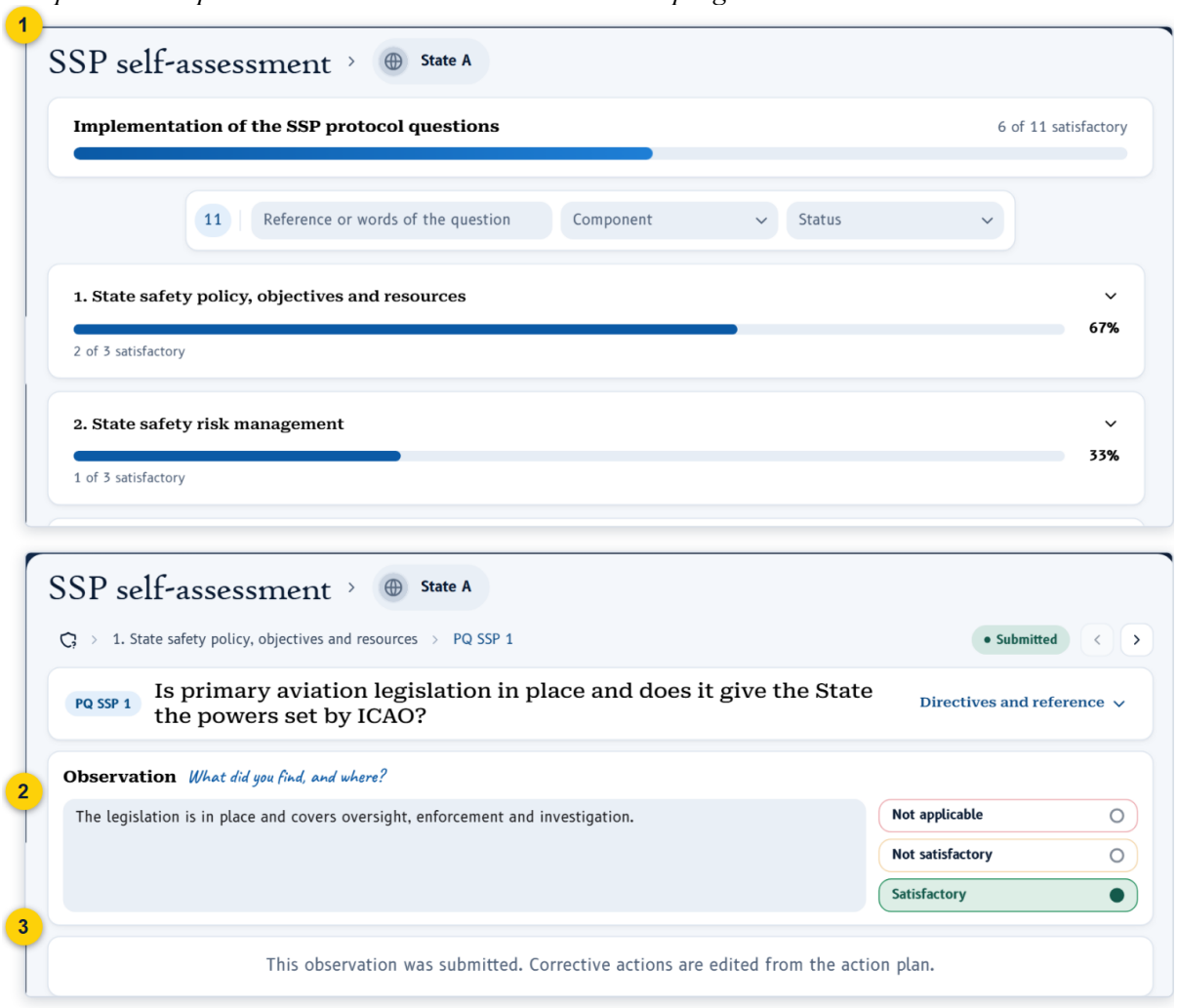
(3) Un écran de travail unique : le menu, le cadre et l'observation, les actions en tableau, une seule validation.

Figure 2 – Analyse des écarts : du cadre à l'observation
On parcourt le cadre PNS de l'OACI et, pour chaque question, on consigne ce qui a été constaté et on planifie les actions.



1. La vue d'ensemble : la mise en œuvre de l'État (ici 7 questions sur 13), puis les quatre composantes, avec des filtres.
2. Une composante se déplie en éléments, puis en questions, chacune avec son statut.
3. La question : l'observation décrit ce qui a été constaté et lui attribue un statut (non applicable, action requise, mis en œuvre). Les actions correctives s'ajoutent dans le tableau, avec rôle, agent, échéance et priorité, puis s'enregistrent en une seule fois.

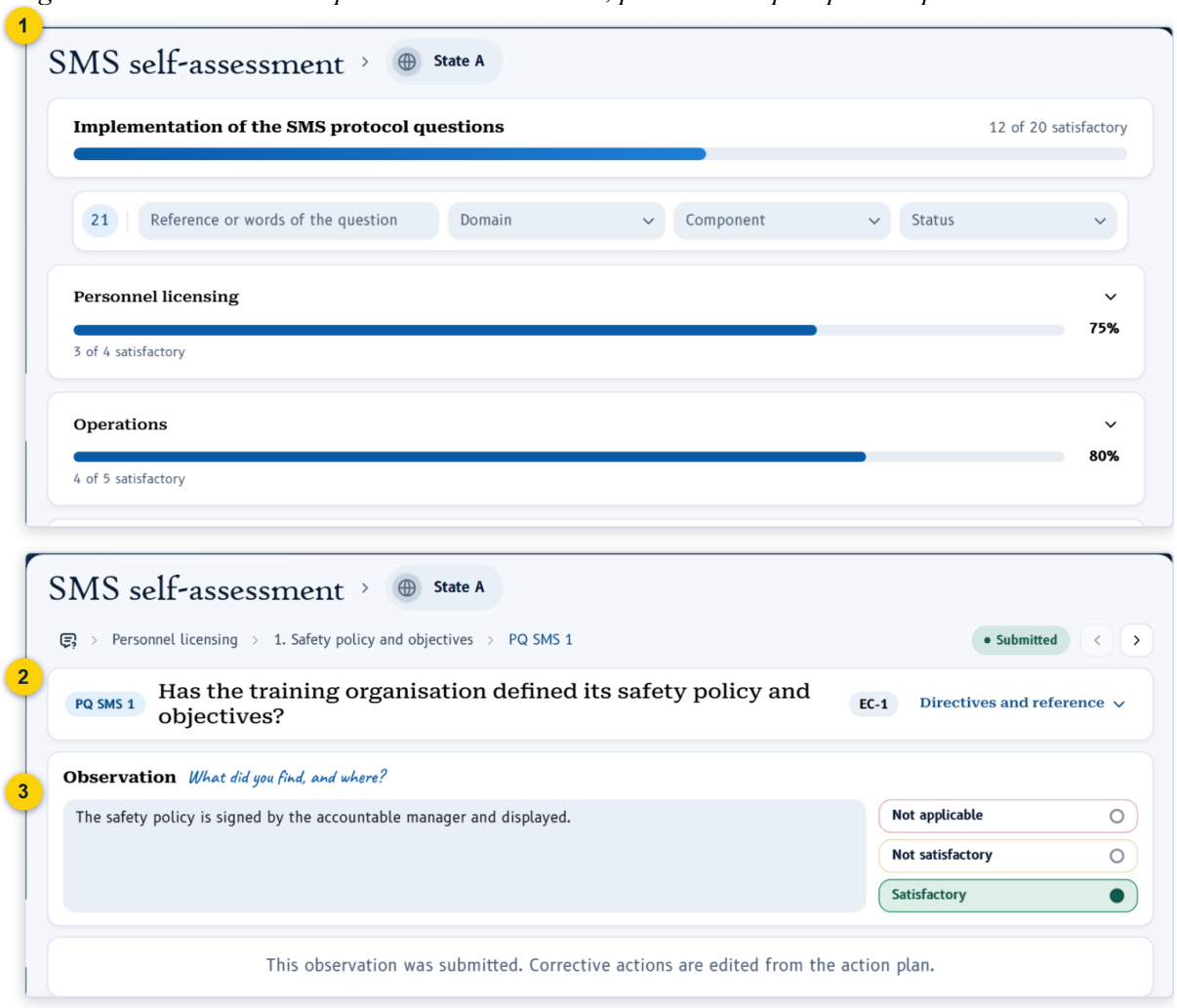
Figure 3 – Autoévaluation des PQ PNS
Les questions de protocole de l'USOAP CMA relatives au programme national de sécurité.



1. La mise en œuvre globale (ici 6 questions satisfaisantes sur 11) et la progression de chaque composante, avec les mêmes filtres que l'analyse des écarts.
2. Chaque question porte une observation, avec trois statuts : non applicable, non satisfaisant, satisfaisant.
3. Les actions correctives de la question se gèrent depuis le plan d'action.

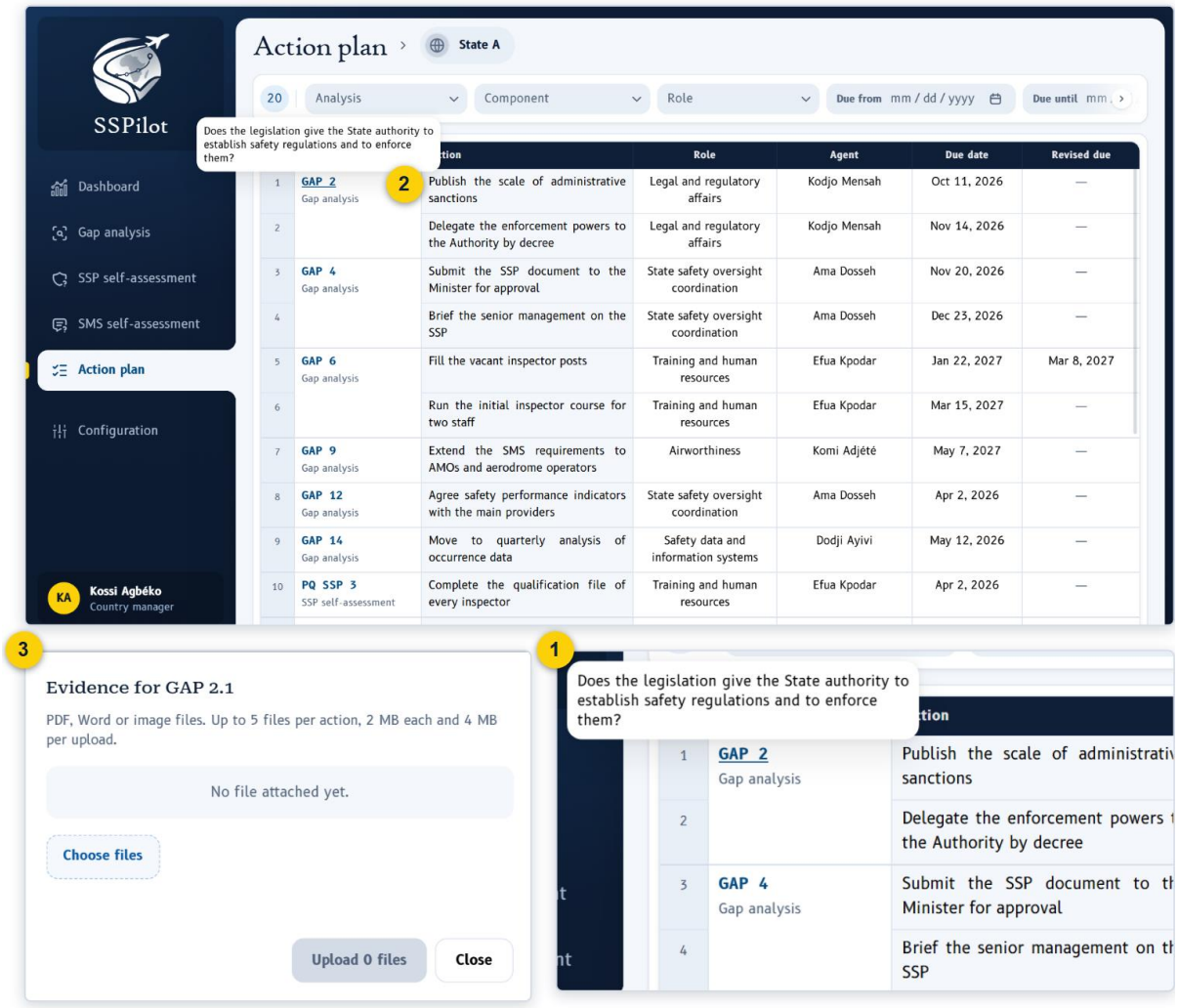
Figure 4 – Autoévaluation des PQ SGS

La gestion de la sécurité des prestataires de services, par domaine puis par composante.



1. Cinq domaines, de la délivrance des licences du personnel aux aérodromes et aides au sol, chacun avec sa progression (ici 12 questions satisfaisantes sur 20).
2. La question indique son domaine et sa composante ; l'élément crucial (CE) et le lien vers les orientations et références l'accompagnent.
3. Même observation que pour le PNS : trois statuts, et des actions gérées depuis le plan d'action.

Figure 5 – Plan d'action : toutes les actions de l'État
Les actions issues de l'analyse des écarts et des autoévaluations PNS et SGS sont réunies dans un seul tableau, modifiable comme un tableur.



1. La question sert de référence : son intitulé s'affiche au survol et un clic ouvre la question.
2. L'action reste visible lors du défilement horizontal du tableau ; une cellule se modifie directement et s'enregistre dès qu'on la quitte.
3. Jusqu'à cinq pièces justificatives par action (PDF, Word ou image).

Le responsable national modifie toutes les actions de son État ; l'agent ne modifie que l'avancement et la révision de ses propres actions.